

# ***Les sujets évoqués en conseil municipal du 11 septembre 2014***

## **Mise en place des TAP**

Un point est fait sur l'organisation des T.A.P depuis la rentrée. A priori, la durée de ¾ d'heure est trop courte, aussi ces activités ne peuvent être organisées qu'au sein du groupe scolaire. Les parents sont très demandeurs de qualité et de variété. Les programmes devraient se mettre en place progressivement.

## **Election du 5ème Adjoint**

Madame ATANI Béatrice est nommée 5ème Adjointe à compter de ce jour. Elle aura en charge la commission « Finances ».

## **Contrat d'Emploi Avenir**

Un contrat Emploi d'Avenir d'une durée d'un an va être signé avec une jeune femme de Daumeray. Le contrat proposé portera sur un poste d'ATSEM du 1er octobre 2014 au 30 septembre 2015. En dehors des missions liées aux activités scolaires, l'animation des T.A.P lui sera également confiée. Cet Emploi d'Avenir devrait permettre à mademoiselle HALOUPEAU Amélie d'obtenir son CAP Petite Enfance, indispensable pour passer les concours, via la V.A.E. (Validation des Acquis et de l'Expérience).

## **CYBER BASE**

Un questionnaire vient d'être distribué à la population avec le dernier Flash. Les réponses sont attendues au plus tard pour le 26 septembre prochain. Selon les résultats du dépouillement, le comité de pilotage travaillera sur une nouvelle organisation du service qui sera indispensable à l'occasion du départ de monsieur LEVRARD Patrice, animateur, le 30 septembre prochain. L'activité du CYBER BASE sera en sommeil jusqu'à la fin de l'année.

## **Indemnité de gardiennage des églises communales**

Le Conseil Municipal fixe le montant de l'indemnité de gardiennage des églises communales à 300 € pour 2014.

## **Dénomination de voirie au Porage**

A la demande du Centre des Impôts de Baugé, il nous faut donner un nom à une rue située dans le hameau du Porage, en direction de la commune de Morannes. Après discussion, il est décidé à l'unanimité de donner le nom de « Route de Morannes » à la rue située sur la RD 52.

## **Acquisition foncière**

A notre demande et afin de relier les voies de la rue des Roseaux, à celle du Clos des Cosses et à celle de la future ZAC de la Petite Fontaine, il va être acheter deux parties de la propriété de monsieur et madame DUPONT. Il s'agit des parcelles n°E-1186c de 176 ca et n°E-1184a de 266 ca.

## **Convention avec l'école de musique des Portes de l'Anjou**

Des interventions musicales en milieu scolaire sont proposées aux enfants du groupe scolaire Maurice Ludard. Ces interventions sont réalisées par l'école de musique des Portes de l'Anjou pour un coût de 30,00 € de l'heure et pour une durée annuelle de 34 heures, soit un montant total de 1 020,00 € pour l'année scolaire 2014-2015.

## **Bilan des commissions communales**

1) Commission communication : Une distribution du FLASH est prévue début novembre pour le Téléthon et début décembre pour les vœux du Maire. En ce qui concerne le bulletin, une édition est prévue début janvier. Au sujet de la commémoration de la guerre 14/18, les deux écoles ont été contactées pour connaître leurs projets sur cet événement. Une manifestation annuelle jusqu'en 2018 est souhaitée avec notamment le témoignage oral très important des descendants des victimes de la guerre. Il est proposé d'organiser une cérémonie du 11 novembre au cimetière, le dimanche 16 après l'office religieux.

2) Commission solidarité : Une réunion est prévue le jeudi 25 septembre avec les deux clubs et l'association « Trajet solidaire ». L'objet de cette réunion est de faire le point sur les difficultés rencontrées pour les transports des personnes à mobilité réduite et de voir ce qui pourrait être mis en place.

3) Commission voirie : Les travaux de réalisation de l'allée des Flèches perdues sont achevés, ainsi que ceux du Chênet permettant l'accès au chantier de la Cité des Cloches. Un agrandissement du parking dans le lotissement des Peupliers a également été réalisé. Des travaux de curage des fossés sont en cours.

4) Commission bâtiments : Les travaux suivants seront confiés à Claude BLU : agrandissement de l'appentis de l'atelier communal, construction d'un préau à l'école du côté des maternels, changement des menuiseries dans la salle de l'Abbaye.